



Saint Antoine sur l'Isle

DELIB_2026_1
Classification 5.1.1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 033-213303738-20260322-DELIB_2026_1-DE

SLOW

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le VINGT DEUX MARS,**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Sébastien MARCHEIX, 2° Adjoint – Véronique BAUDRY – Nicole DUFOSSÉ – Fabienne SAUQUET – Yonnel REVELLAT - Didier MAZEAU – Sandrine GRANDET – Géraldine FAVEAU – Marie JAUBERT – Guillaume HOLIER – Hubert LECCHINI – Yoann MARY, Conseillers Municipaux

EXCUSÉ : Jean-Paul MONTILLAUD (pouvoir à Nicole DUFOSSÉ)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Didier MAZEAU

OBJET : ELECTION DU MAIRE

En application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Nicole DUFOSSÉ, doyenne d'âge prend la présidence de l'assemblée et fait l'appel nominal des membres du Conseil Municipal. Quatorze Conseillers sont présents, un est excusé et a donné pouvoir à Nicole DUFOSSÉ. Les conditions du quorum sont remplies

Madame DUFOSSÉ invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire. Elle rappelle qu'en application des articles L21 22-4 et L 21-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret, à la majorité absolue, parmi les membres du Conseil Municipal. Elle fait appel à candidature : Madame PEYRIDIEUX est candidate.

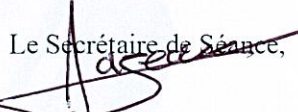
Le bureau est constitué de 2 assesseurs : Hubert LECCHINI et Géraldine FAVEAU
Didier MAZEAU est nommé secrétaire.

Après le vote du dernier Conseiller, elle a fait procéder au dépouillement :
Résultats du scrutin : nombre de votants 15 // bulletin nul 0 // suffrages exprimés :15
Madame Paquerette PEYRIDIEUX obtient 15 voix.

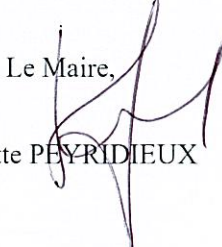
La doyenne proclame les résultats : **Paquerette PEYRIDIEUX est élue Maire et sera de ce fait Conseillère Communautaire titulaire.**

Pour copie conforme,

Saint Antoine sur l'Isle, le 24 mars 2026

Le Secrétaire de Séance,

Didier MAZEAU



Le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX